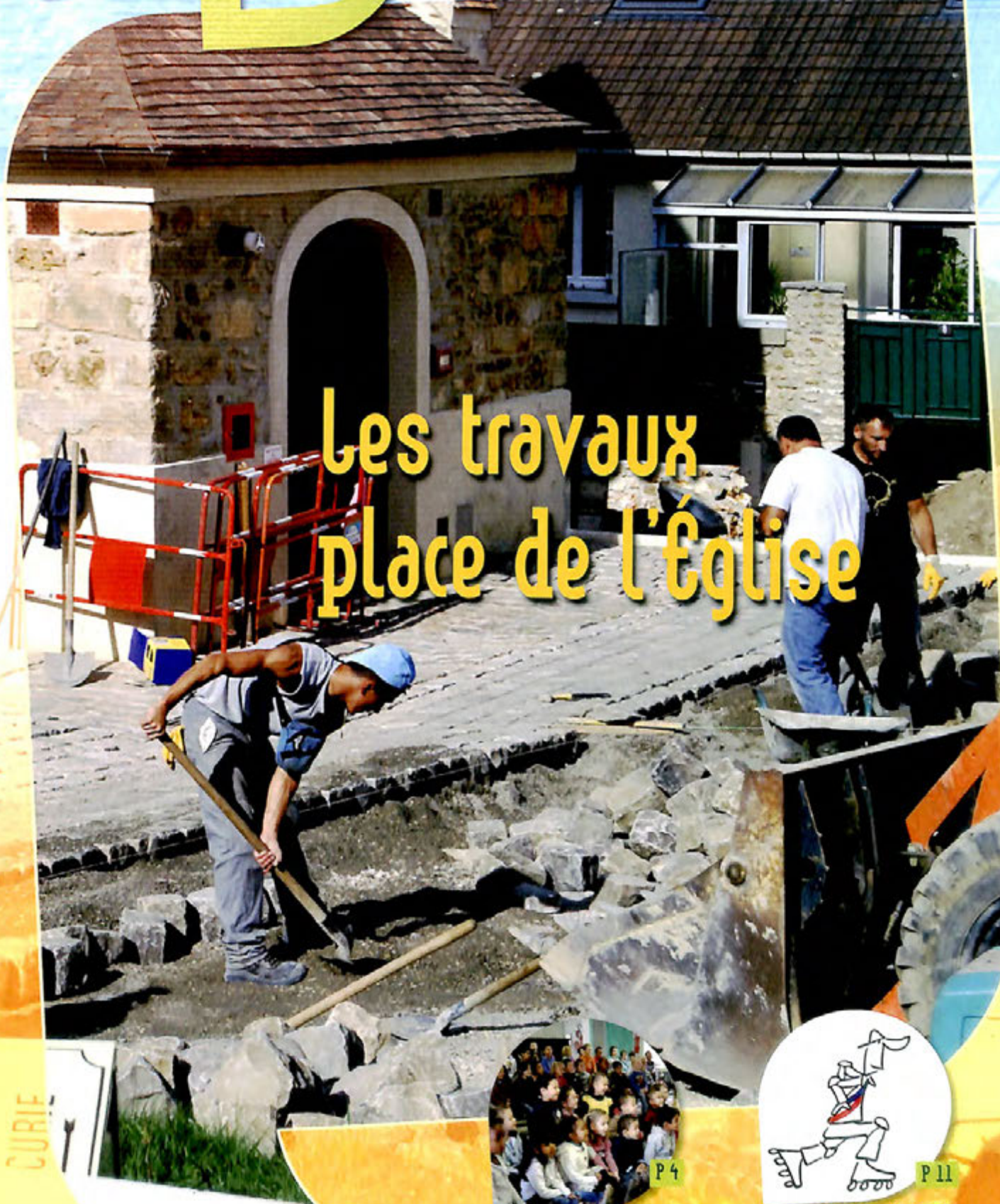


# LE VILLABÉEN

## Les travaux place de l'église



CURIE



P 4



P 11

«Améliorer sans cesse l'accueil des enfants»

Conseil Municipal des Enfants

## Nouveau Décor Nouvelle Ambiance



McDonald's  
**Villabé**  
C.Cial Carrefour



## TAXIS RADIO CORBEIL



St GERMAIN-LES-CORBEIL • St PIERRE-DU-PERRY • VILLABÉ  
SAINTRY-SUR-SEINE

**01 60 88 14 14**

BREAK  PRÉVENIR À LA COMMANDE

22 VOITURES

7J/7 TOUTES DISTANCES

Tél. Borne - Gare : 01 64 96 26 00

## L'Institut d'Isabelle

Coiffeur  
Visagiste


1, rue Pierre Curie 91100 VILLABÉ - Tel : 01 64 97 61 55

centre commercial  
**VILLABÉ A6**

*simplifiez-vous la vie*

**Carrefour 9h - 21h30**  
**Les boutiques 10h - 20h30**

Centre Commercial Villabé A6  
Route de Villoison • 91814 Corbeil Cedex  
Autoroute A6 • Sortie n°9  
Tél. : 01 60 86 33 77

Carrefour  **ToysRUs** SEPHORA 70 boutiques - 7 restaurants

## Sommaire

P 4/5

### AGIR :

#### Scolaire

⊗ *Isabelle Wirth* : «Améliorer sans cesse l'accueil des enfants».

#### Travaux

⊗ *Les travaux place de l'Église*

P 6/7

### VIVRE :

⊗ *Retour en images ...*

P 8/9

### DÉCOUVRIR :

⊗ *Collecte de vêtements : un geste éco citoyen*

⊗ *Et le rideau se lève...*

⊗ *Bonne route avec l'Auto Moto école de Villabé*

P 10/11

### AGIR :

#### Solidarité :

⊗ *Préserve-toi, garde ton toit*

⊗ *Aides sociales / CCAS*

⊗ *20 ans d'échanges, de rencontres et de partage*

#### Démocratie participative:

⊗ *Retour sur le Tchat de Mme le Maire*

⊗ *Conseil municipal des enfants*

#### Urbanisme :

⊗ *Enquête publique concernant la modification du R.A.Z de la Z.A.C des Heurts de Villabé*

⊗ *Révision POS et transformation PLU*

P 12/13

### COMMUNIQUER :

⊗ *Manifestations à venir*

⊗ *Tribunes des groupes politiques représentés au conseil municipal*

P 14

ÉTAT CIVIL

# Édito



Irène Maggini

Maire de Villabé

## Combien coûte «Le Villabéen» ?

Vous découvrez ce nouveau numéro du magazine municipal «Le Villabéen» et peut-être vous posez-vous la question légitime du coût de ce support d'information ?

La réponse est simple : zéro euro.

Deux raisons concourent à cela : primo, la grande vigilance avec laquelle je veille à maîtriser les coûts auprès des imprimeurs. Secondo, le partenariat noué avec les entreprises locales.

J'en profite pour leur exprimer ma reconnaissance.

En effet, les frais d'impression de tous nos supports (affiches, magazine municipal, guide pratique et agenda) sont entièrement couverts par les recettes issues des insertions publicitaires de nos partenaires.

Il est hors de question de truffier nos documents de trop nombreuses publicités, mais en leur dédiant certaines pages, nous permettons aux grandes comme aux petites entreprises, notamment villabéennes, de communiquer sur leur marque et leurs services avec nos lecteurs.

C'est l'exemple d'un partenariat «gagnant-gagnant» et d'une utilisation maîtrisée et pertinente de l'espace publicitaire.

Villabé, le 4 octobre 2010

Le Maire, Irène Maggini

Directeur de la publication : Irène Maggini

Rédacteur en chef : Jean-Marc Bouly

Rédaction, mise en page, conception graphique :

Service Communication Mairie de Villabé

Photos : Mairie de Villabé,

Imprimerie : L.V.R.I.

Mise en page des "pages pub" (p.2 et p.15) : Alinéa

Régie publicitaire : Philippe Lachkar, Tél : 06 11 68 82 52  
ou 01 60 79 39 29 / sp.91@orange.fr

# Isabelle Wirth : «Améliorer sans cesse l'accueil des enfants».

A l'occasion de la rentrée scolaire, Isabelle WIRTH, maire adjoint chargée du scolaire, périscolaire et petite enfance, a répondu aux questions du Villabéen.

**La rentrée est-elle un moment particulier pour le service scolaire ?**

Le service scolaire fonctionne en continu : en période scolaire avec les écoles, en période des vacances avec le centre de loisirs. Mais la rentrée scolaire de septembre est effectivement un cap.

Il faut vérifier les travaux, le matériel, le nombre d'enfants inscrits, rencontrer les équipes pédagogiques et faire connaissance avec les nouveaux enseignants.

**Vous parlez de nouveaux enseignants. Y en a-t-il cette année ?**

L'école primaire Jean Jaurès accueille cinq nouveaux enseignants suite à des départs. Pour la maternelle Ariane, Madame LAVAL prend la direction de l'école suite au départ en retraite de madame BOCIAN, mais comme l'inspection académique a fermé une classe il n'y a pas de changement dans l'équipe.

**Cette fermeture de classe correspond-elle à une baisse du nombre d'enfants scolarisés ?**

Par rapport à l'année dernière il y a 5 enfants de moins en maternelle Ariane, donc en dessous des normes de l'éducation nationale. Malgré les actions de la municipalité pour conserver la 4ème classe, l'inspection a fermé le poste et a précisé qu'elle ne prendrait pas en compte les éventuelles dérogations pour sauver la classe.



**Le budget du scolaire en quelques chiffres...**

- 1 530 € par école pour leur projet
- 77 € par classe pour l'achat de mobilier, matériel.
- 700 € par classe pour le transport scolaire.
- 14 € par élève scolarisé en maternelle pour l'achat d'un cadeau de Noël.
- 15 € par élève scolarisé en CP pour l'achat de livres offerts par la Municipalité.
- 44 € par élève pour les fournitures scolaires.

**N'auriez vous pas pu sauver la classe avec l'arrivée des nouveaux enfants domiciliés au village d'enfants ?**

Non, car cette année au village d'enfants arrivent 12 primaires et 1 maternel.

Or mettre l'enfant maternel à Ariane n'aurait rien changé, à part surcharger une classe, donc en accord avec les directeurs d'école, l'enfant est scolarisé à Jean Jaurès.

**Quelles retombées l'adhésion à la Communauté d'Agglomération a-t-elle sur la vie scolaire ?**

Le scolaire et le périscolaire ne sont pas des compétences transférées à la CAECE, néanmoins certains avantages apparaissent. Jusqu'à présent les élèves de CP et CE1 avaient accès à la piscine. L'entrée dans la CAECE étend cette activité aux CE2 et CM2. Autre exemple, des ateliers autour des jeux de société traditionnels maliens et des contes vont se tenir au centre de loisirs pendant les vacances de la Toussaint, à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage entre la communauté d'agglomération et la commune malienne de Kayes.

**Vous vous impliquez beaucoup, aimez-vous ce que vous faites ?**

Oui, j'aime faire le maximum pour les enfants. Maman de 2 enfants, je sais que l'enfance est une période fondamentale et je mets tout en œuvre pour améliorer sans cesse l'accueil des enfants sur la commune. Depuis les dernières élections, nous avons travaillé pour les enfants handicapés (tarif cantine pour les enfants ayant un PAI, et emploi d'animateur individuel au centre de loisirs pour les enfants en situation de handicap). Enfin, quand vous me parlez d'aimer cette fonction passionnante, j'ai une pensée particulière pour mon prédécesseur à ce poste Louis CHELLE, qui s'est éteint récemment. Lui aussi aimait les enfants, il était très humain et j'ai beaucoup appris auprès de lui.

# Les travaux place de l'Église

Les travaux du parvis de l'église ont débuté par la rue de l'Abbé Dauvilliers. Ils comprenaient : le décapage de la voie existante, le recalibrage de la chaussée, la mise en souterrain des réseaux riverains, la création de parkings, la création de massifs, la réfection en enrobé de la chaussée.

## Étape 1



## Étape 2



Enfouissement du site. Cette opération avait pour but d'embellir le site en supprimant tous les poteaux concessionnaires existants. Ces travaux comprenaient : l'amenée du câblage souterrain aux propriétés riveraines, la pose de nouveaux coffrets sur les propriétés, l'enfouissement du câblage de l'éclairage public, la pose de nouveaux candélabres.

Renforcement de la pression du poteau incendie. L'opération visait au remplacement de la canalisation existante insuffisante pour répondre aux normes de sécurité, par une canalisation de diamètre supérieur et la création d'une chambre de répartition.

## Étape 3



## Étape 4



Remplacement des anciennes bordures et délimitation de la future voie. L'opération consistait à remplacer les anciennes bordures par des bordures de style, modifier l'ancien tracé de la voie de manière à optimiser la sécurité du site, délimiter les stationnements.

## Étape 5



Déplacement du poste Verrat : afin de rendre au square de la Liberté un visage plus agréable, l'ancien poste Verrat a été démoli et transféré sur le trottoir gauche de la rue Gabriel Péri.

## Étape 6

Pavage du parvis : l'opération consistait à démolir le parvis actuel, l'agrandir, et l'embellir par des pavés en grès de Fontainebleau.



# Retour en images...



Sorties des seniors, les temps forts de l'année 2010 :  
 Mai : Holiday on Ice à Orléans, Le sud Marocain en juin,  
 les splendeurs Crétoises en septembre.




19 Juin :  
 Grand concert à la Villa avec les tambours  
 de la Garde Républicaine et l'orchestre à vent de l'Amicale  
 de Villabé.




13 Juillet  
 En famille  
 ou entre amis,  
 de nombreux  
 Villabéens sont  
 venus voir le ciel  
 s'illuminer de  
 vives couleurs.  
 Distribution de  
 lampions offerts  
 par la municipa-  
 lité et bal  
 populaire animé  
 par le groupe  
 K'Dance ont  
 enrichi la soirée  
 pour le plaisir  
 de tous.

6 Juillet :  
 Installation de notre commune au sein du  
 Conseil de la Communauté d'Agglomération Evry  
 Centre Essonne. Irène Maggini, Jean-Marie Lafon,  
 Cécile Rossignol, Kimou Achiépi et Gérard Cocagne  
 ont été respectivement élus : Vice Présidents, mem-  
 bre du Bureau de la Communauté et conseillers  
 communautaires.





**Juillet 2010 :**  
 Découverte de la plongée en Corse à Moriani Plage, pour 15 jeunes Villabéens...  
 Du soleil tous les jours, la Corse c'est trop magnifique. On a envie d'y revenir!  
 Merci pour ce voyage.




**21 août 2010 :** Vaux-le-Vicomte aux chandelles. Visite du château et feu d'artifice.




**24, 25 et 26 septembre :** Merci à toutes les associations sportives et toutes les personnes présentes pour cette 17<sup>ème</sup> fête du Sport. Malgré le froid et la pluie, vous étiez nombreux à participer aux diverses animations. Petit clin d'œil particulier à l'Association «La Marche» qui a dédié leur randonnée à l'un de leur membre : Louis Chelle.




**4 Septembre :** Forum des Associations  
 Événement incontournable de la rentrée, le forum des associations est une véritable vitrine pour les 36 associations villabéennes participantes. C'est, pour elles, l'occasion de se faire connaître, de promouvoir des activités, de rencontrer des bénévoles, et surtout de favoriser de nouvelles adhésions. Plusieurs acteurs et partenaires municipaux tels que le service Culturel, l'école de musique Municipale Harmonie, le Service Jeunesse, le club informatique, des représentants de la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne, le Théâtre de l'Agora d'Evry, l'UTL étaient également présents afin de vous présenter leurs projets pour l'année à venir. Lors de son discours, Madame Le Maire, Irène Maggini a rappelé l'importance qu'elle portait à l'ensemble des associations, et a remercié l'ensemble des bénévoles qui les font vivre pour le plaisir de tous.

# Collecte de vêtements : un geste éco citoyen

Dans le cadre du développement durable et afin de favoriser l'éco citoyenneté, la commune a signé le 6 août dernier une convention avec la société ECOTEXTILE pour la mise en place gratuite de conteneurs de vêtements.

Le Villabéen vous dit tout sur ce nouveau service, sur les consignes de tri et les lieux d'emplacement de ces conteneurs.

### Pourquoi installer des conteneurs ?

L'installation de conteneurs permet d'un point de vue écologique : le recyclage textile, grâce à l'effilochage et à l'utilisation des fibres issues des vêtements usagés.

On économise ainsi l'utilisation de fibres vierges et artificielles et on évite une part importante de leur traitement tel que le lavage, la teinture, le rejet de colorants.

### D'un point de vue social :

le recyclage textile permet la création d'emplois d'une main-d'oeuvre non spécialisée et l'insertion de personnes en difficulté. D'un point de vue économique : le recyclage textile réduit le volume des déchets mélangés souvent aux ordures qui sont également des dépenses en moins à la charge des collectivités.



### Puis-je mettre tout type de textiles dans les conteneurs ? Et que deviennent-ils ensuite ?

Les deux conteneurs ont pour objet de collecter uniquement les articles suivants :

- tous les vêtements homme, femme et enfant,

- le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux),
- les chaussures et articles de maroquinerie.

Nous vous demandons de conditionner les vêtements, en les déposant dans des sacs plastiques afin de protéger les matières.

Sont exclus de la collecte :

- tous les articles non textiles,
- les matelas
- les moquettes
- les toiles cirées
- les chutes de textiles de confection
- les chiffons usagés d'entreprise,
- les vêtements sales ou humides.

Les textiles collectés sont ensuite triés en plusieurs familles selon leur qualité : les vêtements d'occasion, le chiffon d'essuyage industriel, le chiffon recyclé. 45 % des textiles sont réemployés et destinés au marché d'occasion.

30 % sont valorisés en chiffon d'essuyage industriel.

10 % sont effilochés et transformés en feutrine.

15 % ne sont pas réutilisés (déchets).

### Où les conteneurs vont-ils être installés ?

Les deux conteneurs ont été installés l'un au parking de la gare, chemin d'Ambreville, l'autre au Gymnase Paul Poisson, rue du Chemin Vert.

### Information

A partir du 1er janvier 2011, les collectes d'ordures ménagères, de tri sélectif, d'encombrants et de déchets verts seront gérées par la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne.

De nouvelles dispositions seront mises en place comme de nouveaux conteneurs pour les ordures ménagères et des sacs en papier pour les déchets verts.

La CAECE et Le Villabéen ne manqueront pas de vous tenir informés de ces changements le moment voulu.

Par ailleurs, le nouveau calendrier de collecte vous sera distribué par la CAECE en décembre.

Pour plus de renseignements sur les collectes, contactez le n° vert de l'Agglomération au 0 800 97 91 91.

Concernant les cartes d'accès à la déchetterie, aucun changement, elles sont toujours disponibles auprès des services techniques, rue des Prés sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. De même pour les composteurs, disponibles sur demande auprès du même service.



# Et le rideau se lève...



Depuis près de 50 ans, la troupe A Tout Vent explore l'imaginaire et largue les amarres...

Combien de générations ont incarné des personnages d'auteur ou de création...? Beaucoup de bonne humeur, beaucoup de plaisir à vivre ensemble dans une dynamique de groupe toujours renouvelée. Les ateliers jeunes et adultes se côtoient dans le même délire, le même enthousiasme et préparent des spectacles pour

vous divertir, vous communiquer leur amour de la mise en scène, la joie de monter sur les planches.

Elle a déjà réalisé de nombreuses créations : «La Nuit de Valognes» et «l'Hôtel des deux mondes» d'E.E. Shmitt, «Danser à Lughnasa» de B. Friel ou «La grande Roue» de Vaclav Havel et aussi des soirées cabarets, le tout dans la joie et la bonne humeur pour le plaisir de tous les spectateurs. Toujours présente dans les grands rendez-

## NOUVELLES RUBRIQUES

Le Villabéen évolue et vous propose dorénavant de vous faire découvrir une association et une entreprise de la commune.

vous de la commune, comme le Téléthon ou Villabé en Fête, A Tout Vent est une association sur laquelle nous pouvons compter pour animer notre ville.

Il leur arrive aussi de se déplacer vers d'autres publics, d'autres villes comme Menecy, Courances, le théâtre de l'Agora d'Evry afin de faire partager leur passion.

Leur représentation pour l'année :

Du 26 au 27 novembre 2010 : soirée café théâtre au profit du Téléthon

Les 2 et 3 avril et les 21 et 22 mai 2011 :

Spectacles des ateliers adultes

«Le ciel est égoïste» de P.O. Scotto et M. Feldmann et «L'ex-femme de ma vie» de J. Balasko.

Juin 2011 : Spectacle des ateliers jeunes

Vous souhaitez rejoindre l'ATV, contactez-les au 01 60 86 37 18.

## Bonne route avec l'Auto Moto école de Villabé

Ouverte depuis 1995, l'Auto Moto Ecole de Villabé, située 4 place Roland Vincent, est une école de conduite, un centre de formation et de perfectionnement à la sécurité qui vous propose une formation de qualité avec une prise en charge et un suivi personnalisé pour le passage de vos permis B, permis A 1, permis E, permis AAC, des formations post-permis, des perfectionnements voitures et motos ...

De plus, l'Auto Moto Ecole de Villabé est spécialiste de la conduite accompagnée et utilise les méthodes de formations traditionnelles jusqu'à leur réussite.

L'équipe, gérée par Valérie-Hélène DURAND et composée de 7 employés, est présente pour vous avec comme seul but : la réussite de leurs élèves.

Pour l'année 2009, leur taux de réussite aux examens du permis B est de : 62,58 %. La moyenne départementale est de 55,77 %. Pour plus de renseignements sur les tarifs et horaires de l'Auto Moto Ecole de Villabé contactez le 01 69 11 04 04.



### Convention avec la municipalité

Le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi ou la formation des jeunes.

Néanmoins, il nécessite des moyens financiers qui ne sont pas toujours à la portée des familles. C'est pourquoi la Municipalité a décidé de mettre en place un dispositif «d'aide au permis de conduire» afin de favoriser l'accès des jeunes au permis de conduire par le biais d'une convention entre la Commune et l'auto-école de Villabé. Tous les jeunes âgés de 16 à 21 ans s'inscrivant pour l'obtention du permis B ou AAC dans l'Auto Moto Ecole de Villabé peuvent bénéficier d'une aide d'un montant de 150 €. Pour plus d'information sur l'aide au Permis, contacter le service Jeunesse au 01 64 97 53 31.

en **Bref**

► **Préserve-toi, garde ton toit**

Chacun peut rencontrer au cours sa vie des difficultés pour régler son loyer.

Cependant, il faut réagir rapidement.

A chaque étape de la procédure d'expulsion des possibilités d'aides peuvent exister. C'est pourquoi, la Maison Départementale des Solidarités de Corbeil-Essonnes met en place depuis juin 2010 des réunions d'information ouvertes à tous pour échanger et discuter sur les impayés de loyer autour d'un café.

Prochaines réunions :  
- mardi 7 décembre 2010 de 9h15 à 11h30 à la Maison Départementale des Solidarités de Corbeil  
5 rue Marcel Paul à CORBEIL-ESSONNES

Pour tout renseignement, contactez :

- Madame EUSTACHE assistante sociale au 01.60.89.96.90

- Madame DUFLANC-CLAUDEL conseillère en économie sociale et familiale au 01.60.89.96.89

## Aides sociales / CCAS

Vous êtes bénéficiaire de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C), à ce titre vous pouvez bénéficier :

- du tarif de première nécessité de l'électricité et/ou du tarif spécial de solidarité pour la fourniture de gaz naturel.

En principe, si tel est votre cas, votre caisse d'assurance maladie doit communiquer directement vos coordonnées à votre distributeur d'électricité ou à votre fournisseur de gaz naturel sous forme de fichier informatique.

Ce prestataire se chargera ensuite de vous adresser l'attestation nécessaire pour faire valoir votre droit. Pour tout renseignement complémentaire, les numéros suivants, mis en place par les distributeurs d'électricité et les fournisseurs de gaz naturel, sont à votre disposition du lundi au vendredi de 9 h à 18 h : Tarif de première nécessité de l'électricité (TPN) : 0800 333 123 (n° vert gratuit).

Tarif spécial de solidarité pour la

fourniture de gaz naturel (TSS) : 0800 333 124 (n° vert gratuit)

- de la vaccination antigrippale qui se déroulera à la Salle Roger Duboz le Mardi 12 octobre 2010 de 9 H à 12 H (vous présenter avec un justificatif de la CMU-C).

Selon un quotient :

- de colis alimentaires distribués une fois par mois,

- de subventions gaz, électricité, combustible versées en collaboration avec le Conseil Général, une fois par an, au cours du dernier trimestre,

- d'aide pour le Noël des enfants de demandeurs d'emploi ou des personnes âgées titulaires de l'allocation supplémentaire (ex FNS). Pour tous renseignements sur ces différentes aides et prestations, contacter le CCAS au 01 69 11 19 73 ou 01 69 11 24 66.

Pour calculer votre quotient, vous devez vous présenter au CCAS muni des documents suivants :

- livret de famille.

- dernier avis d'imposition de chaque personne vivant au foyer ou tous documents justifiant de votre situation actuelle (bulletins de salaire, Assedic, RSA, AAH, pension de retraite).

- dernier décompte des allocations familiales.

- quittance de loyer ou justificatifs d'accession à la propriété,

- attestation carte Vitale.

### Vaccination antigrippale

Lors de la Semaine Bleue, la commune vous propose de vous faire vacciner gratuitement contre la grippe saisonnière.

Cette vaccination concerne les personnes âgées de plus de 60 ans et les bénéficiaires de la CMU-C.

La vaccination aura lieu le mardi 12 octobre de 9h à 12h, salle Roger Duboz.

## 20 ans d'échanges, de rencontres et de partage

Du 25 au 31 octobre 2010, La Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne fêtera les 20 ans de coopération décentralisée avec la commune de Kayes au Mali ainsi que le cinquantenaire de l'indépendance des Etats africains.

20 ans que les communes ont signé un protocole de jumelage.

Cette coopération a été encouragée à la fois par les associations locales (existence sur l'Agglomération d'une importante communauté malienne) et par des élus sensibilisés au renouvellement des rapports Nord/Sud.

A l'occasion de cet anniversaire de nombreux événements et animations auront lieu sur l'ensemble du territoire de l'agglomération :

- cérémonies officielles,
- concert de Salif Keita, Youssou N'dour et Boubacar Traoré,
- séances spéciales au cinéma «Les Cinoches» de Ris-Orangis
- expositions photos
- marché artisanal, ...

À Villabé, la Bibliothèque Municipale accueillera Marc Roger pour une invitation au voyage à travers la lecture de la méridienne du griot blanc le 21 octobre à 18h30.

Retrouvez le programme détaillé de cette manifestation sur [www.villabé.fr](http://www.villabé.fr) et sur [www.agglo-evry.fr](http://www.agglo-evry.fr).

Pour plus d'informations sur cette semaine riche en rencontres et émotion, contactez la CAECE au : 01 69 91 57 27.

## Démocratie participative

# Retour sur le tchat de Mme le Maire



Le 21 septembre dernier, la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne a organisé sur leur site internet, un tchat en direct d'une heure avec notre Maire Irène Maggini. Environ 270 internautes se sont connectés sur le site et Mme le maire a répondu à plus de 65 questions postées par les internautes. En voici quelques extraits :

**jpg :** Bonjour, quels sont les projets pour la circulation dans Villabé, surtout Avenue de la Vieille Côte ? Merci.  
**I.M :** *Ce sujet a été abordé dès les toutes premières discussions pour l'entrée de Villabé dans l'agglomération. L'avenue de la Vieille Côte est aujourd'hui transférée à l'agglomération, ce qui accroît considérablement le*

*potentiel d'intervention et de négociation avec les autres partenaires.*

**Sans pseudo :** Quels sont les projets en cours du côté du centre commercial ?

**Kassad :** La zone "derrière la ferme", ça en est où ?

**I.M :** *Le chantier de la zone commerciale derrière la ferme est en cours. L'ouverture des premières enseignes est prévue au printemps. Je me félicite de voir de nouveaux emplois créés sur notre commune.*

**Ali :** Avez-vous réellement de l'influence sur l'agglomération dans les décisions, et défendre les intérêts des Villabéens ???

**I.M :** *Oui, je participe pleinement au débat et la voix de Villabé est entendue!*

**booster :** Quelles seront les répercussions économique de cette adhésion ? Pouvez-vous les connaître dès maintenant ? Merci !

**I.M :** *Villabé va bénéficier du dynamisme économique et des services de l'agglomération, notamment dans la culture, les transports, etc.*

## Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants avance, les candidatures sont en cours d'examen et le conseil d'installation aura lieu prochainement. Après cette séance inaugurale, les enfants travailleront par groupes thématiques sur des sujets aussi variés que les loisirs, la santé, l'environnement ou encore la culture et le patrimoine.



## Enquête publique concernant la modification du R.A.Z (règlement d'aménagement de zone) de la Z.A.C des Heurts de Villabé.

Par arrêté en date du 23 août 2010, le Maire a prescrit une enquête publique concernant la modification du R.A.Z de la Z.A.C des Heurts qui se déroulera du 22 septembre au 22 octobre 2010 à la mairie de Villabé, aux jours et horaires habituels d'ouverture.

Mr Yvon GOURLIER, retraité du Ministère de l'Équipement, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur et assurera des permanences en Mairie :

- Samedi 02 octobre 2010 de 8h30 à 12h00,
- Vendredi 08 octobre 2010 de 8h30 à 11h30,
- Mercredi 13 octobre 2010 de 8h30 à 11h30,
- Vendredi 22 octobre 2010 de 14h00 à 17h30.

Durant l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie, ou adressées par courrier avec Accusé de Réception au Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante: Mairie de Villabé

34 bis Avenue du 8 Mai 1945  
91100 Villabé

L'arrêté du maire est consultable en mairie et affiché sur les panneaux municipaux. Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie. Plus de renseignements au : 01 69 11 19 77

## Révision du POS et transformation en PLU

Lors de la dernière séance du conseil municipal du 30 septembre dernier, Mme Le Maire et les élus ont décidé d'engager la révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U).

Afin de répondre aux exigences de la loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 (S.R.U), l'élaboration du PLU doit faire l'objet d'une concertation préalable avec les habitants, associations et autres personnes concernées. C'est pourquoi vous pouvez soit adresser vos remarques par courrier à l'attention de Mme Le Maire, soit les inscrire sur un cahier disponible en mairie aux horaires d'ouverture. Plus de renseignements auprès du service Urbanisme : 01 69 11 19 77

## Manifestations

### mercredi 6 octobre

#### Exposition Claude Monet au Grand Palais à Paris.

Départ en car à 13h parking de la poste.

Tarifs Villabéens : 10 €adulte, 5 €enfant.

Tarifs Extérieurs : 20 €adulte, 5 €enfant.

### mercredi 13 octobre

#### Jeanne Cherhal en concert, au Théâtre de l'Agora.

Départ en car à 19h15 parking de la poste. Tarif : 10 €.



Photo : Tania et Vincent

### dimanche 17 octobre

#### Dans le lit du géant toboggan.

Spectacle pour les tout petits (à partir de 18 mois). 16h30, salle Roger Duboz. Entrée gratuite.

### dimanche 7 novembre

#### Il Trovatore de Verdi à l'Opéra de Massy.

Départ en car à 14h30 parking de la poste.

Tarif Villabéen : 37,50 €.

Tarif Extérieur : 75 €.

#### Conférence Il Trovatore

Samedi 6 novembre à 11h, salle Roger Duboz. Entrée gratuite.

### samedi 13 novembre

#### Concert Festi'Villa d'automne.

Deux groupes révélés par le tremplin : Les TKP et Stefy Mama. 20h30, Espace culturel La Villa.

Tarif : 5 €(1 entrée + 1 boisson sans alcool).

### 3 et 4 décembre

#### Téléthon

### 4 et 5 décembre

#### Marché de Noël.

10<sup>ème</sup> Édition.

De 11h à 19h le samedi.

De 10h à 19h le dimanche.

Espace culturel La Villa.

### vendredi 10 décembre

#### Pierre et le loup (Par l'orchestre Stajic)

20h, Espace culturel La Villa.

### dimanche 12 décembre

#### Le lac des cygnes à l'Opéra Bastille à Paris.

De Tchaïkovski. Départ en car à 12h30, parking de la poste.

#### Conférence

Mardi 7 décembre à 20h, salle Roger Duboz. Entrée gratuite.

### 31 décembre

#### Réveillon de la Saint Sylvestre

Espace culturel La Villa.

### vendredi 7 janvier

#### Concert et Galette

Concert autour d'une galette à 20h à la salle Roger Duboz, en partenariat avec le Club d'automne. Les Têtes de linottes proposent un répertoire entre jazz et chanson française.

Entrée gratuite, réservation indispensable au 01 69 11 19 71.

## Expression des



### Dynamisme et action

La rentrée scolaire est déjà derrière nous et chacun a repris son rythme. C'est le cas dans notre village aussi, même si l'été a été très actif, cette période permettant d'entretenir les bâtiments communaux et notamment scolaires. Les chantiers entrepris dans Villabé ont continué et avancent à un bon rythme.

Le parvis de l'église et sa place totalement rénovée seront bientôt livrés.

La zone commerciale «derrière la ferme» se construit rapidement, tout comme les logements sociaux situés sous le collège Rosa Parks. Oui, malgré les difficultés et l'opposition systématique et stérile de certains aigris, Madame le Maire et son équipe insufflent dynamisme et action à Villabé. Ces projets, comme tous ceux passés et à venir, ont fait l'objet d'un examen strict à plusieurs titres : impact budgétaire, mais aussi environnemental et enfin humain. Car la qualité de vie des Villabéens est pour nous une priorité absolue !

## groupes politiques représentés au conseil municipal



Karl DIRAT - Marie Hélène GARCIA  
Frédéric FAURE

### Bienvenu aux nouveaux Villabéens

Villabé est entrée en Intercommunalité le 06/06/10. Avec Evry, Courcouronnes, Bondoufle, Lisses et Ris Orangis nous constituons la CAECE (Communauté d'agglomération Evry Centre Essonne). Depuis 2001 nous demandons l'entrée de Villabé en intercommunalité. Malheureusement, madame le Maire n'a pas souhaité la présence des diverses sensibilités de notre commune au Conseil Communautaire. Nous le regrettons fortement. Quels sont les projets pour Villabé ? Quels sont enfin les économies de fonctionnement ? Quels seront les transferts de personnels ? Quels seront les matériels mutualisés ? Quels seront nos ressources ? Il faudra attendre 2014, la réforme des collectivités territoriales pour que l'opposition puisse participer démocratiquement aux débats communautaires.

Quant à nous, nous restons à vos côtés et à votre disposition. contactez-nous au 06 09 56 29 01.

Villabé demain... C'est Villabé Ensemble. [www.karl-dirat.fr](http://www.karl-dirat.fr)



### UN DEVOIR DEMOCRATIQUE

Les travaux sur la plaine des Bra-teaux approchent de leur terme. Avec les zones commerciale et logistiquie existantes, les installations de « Derrière la ferme » vont susciter de nouveaux emplois.

Ceux-ci risquent d'être à bas salaires et inscrits dans la précarité. Il faut d'autant plus aider ces personnes à connaître leurs droits, se défendre et se rencontrer.

Un local devrait être offert aux différentes organisations syndicales dans les bâtiments en construction pour leur permettre d'y tenir des permanences.

A l'heure où même le gouvernement prend des mesures pour rendre leur représentativité aux syndicats, notre commune peut participer à l'effort de démocratie engagé. Les villes voisines ont des bourses du travail pour y loger les unions locales. Villabé, plus modestement, a le devoir de favoriser l'exercice de l'activité syndicale avec une structure adaptée.

Mariette CHAIGNEAU : 01 60 86 14 53  
Antonio SEBASTIAN : 06 08 41 42 42



### Décider de notre avenir !

Une nouvelle phase vient de débuter avec l'entrée toute récente de notre village au sein de la communauté d'agglomération d'Evry Centre Essonne.

Si certains y voient l'arrivée de nouveaux services, d'autres y redoutent l'ajout de nouvelles taxes. A Villabé, parce que nous voulons décider ensemble de notre avenir, parce qu'il est naturel de protéger ce que l'on aime, nous formulons le souhait d'associer tous les habitants aux décisions que notre village proposera à la communauté en créant par quartier des conseils consultatifs, pour le bien-être de notre territoire et de ses habitants.

Thierry Brun, Conseiller municipal vous reçoit au bureau du groupe Villabé pour Tous sur rendez-vous au Tél : 06 60 57 18 21, courriel : [thierrybrundrome@gmail.com](mailto:thierrybrundrome@gmail.com) <http://touspourvillabe.canalblog.com>

Adam BENASSOU le 02 avril 2010  
Lubin GUILLOTON le 17 avril 2010  
Gabriel HAMZIC le 23 avril 2010  
Yohan GORDINHO le 19 mai 2010  
Phetdaovieng SIMMALAVONG le 05 juin 2010  
Jonas SZOT DUGER le 06 juin 2010  
Laure PALCY le 11 juin à VILLABÉ  
Matéo et Loucas BASSEZ-CHATELAT  
le 22 juin 2010  
Joan LAURENT- -DOS REIS le 23 juin 2010  
Nivan REBIERE le 28 juin 2010  
Clara RICHARD le 29 juin 2010

Gabriel LACROIX le 4 juillet 2010  
Alexis MARTINS le 6 juillet 2010  
Eva REVERBERI le 13 juillet 2010  
Rafael CHICOINE le 16 juillet 2010  
Moussa YEKPE le 18 juillet 2010  
Baptiste SALDUMBIDE le 26 juillet 2010  
Nathan WALL le 28 juillet 2010  
Théo IHUEL le 22 août 2010  
Safora NEBBACHE le 11 septembre 2010  
Callia LE BRET le 12 septembre 2010  
Inaya KHELILI le 14 septembre 2010  
Lyne VANG le 18 septembre 2010

## Mariages

Sébastien MONTALANT et Fanny CALLOT  
le 24 avril 2010  
Christian LE HUEROU et Agnès LABROSSE  
le 05 juin 2010  
Thomas CANDAT et Aurélie QUÉNÉHERVÉ  
le 12 juin 2010  
Frédéric PAVIE et Valérie BAL  
le 19 juin 2010  
Thierry MAISONOBE et Isabelle RACHEBOEUF  
le 26 juin 2010

Serge DUBOR et Béatrice SALDUMBIDE  
le 3 juillet 2010  
Olivier WALLET et Cécile GOMEZ  
le 31 juillet 2010  
Arnaud LACHAISE et Aurélie MENEAU  
le 13 août 2010  
Pierrick CHICOINE et Valérie BARTOS  
le 28 août 2010  
Paulo DA SILVA et Sandra VICTOIRE  
le 25 septembre 2010

## Décès

Henri BENKEMOUN le 06 juin 2010  
Paule BLIN veuve DOUAY le 13 juillet 2010  
Mohamed DJADI le 14 août 2010  
Manuel MARQUES le 17 août 2010  
Louis CHELLE le 25 août 2010  
Mélanie DOYEN épouse CUISSETTE  
le 14 septembre 2010

Hommage : Villabéen depuis 1963, Louis CHELLE nous a quittés le 25 août dernier. La Municipalité tenait à rendre hommage à cet homme qui a consacré une partie de sa vie, de 1977 à 2001, au service de la Commune en tant qu'élu municipal et principalement aux affaires scolaires. Investi dans de nombreuses activités, Louis CHELLE a marqué nombre d'esprits par son charisme, sa détermination et son engagement. Nous tenons à réitérer toutes nos pensées à sa famille.



Voie Réseaux divers



Génie Civil



Assainissement

**M.G.C.E.**  
TRAVAUX PUBLICS

7, rue J-J Rousseau  
Bâtiment 504  
91 350 GRIGNY  
www.mgce-tp.com

**FORCLUM**  
ÎLE DE FRANCE

LA PERFORMANCE ELECTRIQUE AU SERVICE DE L'INDUSTRIE,  
DU TERTIAIRE ET DES COLLECTIVITES

*Automatismes, Informatique Industrielle, Instrumentation,  
Energie, Eclairage Public, Signalisation Tricolore  
Installations Extérieures*

Etablissement de Corbeil  
14-16 RUE GUSTAVE EIFFEL - 91100 CORBEIL ESSONNES  
Tél. : 01 60 89 27 27 - Fax : 01 64 96 77 07  
E.mail : corbeil.idf.forclum@effage.com

**D.E.S ENERGIES**

Installation, dépannage, pompe à chaleur, climatisation

Professionnels  
et particuliers

Devis gratuit

Tél : 01 64 97 06 77  
Portable : 06 89 19 85 81  
Fax : 01 64 97 06 36  
Email : [desenergies@orange.fr](mailto:desenergies@orange.fr)



**SAER**  
ENVIRONNEMENT SERVICE

*La collecte des déchets  
au service de l'environnement*

**01 64 56 03 63**  
[www.saer-semardel.fr](http://www.saer-semardel.fr)



**GÉOMÈTRES EXPERTS**  
S.C.P. GESTIN - MEYER - THIBERVILLE

59, rue St Spire - BP 67  
91104 Corbeil-Essonnes  
Cedex  
Tél. 01 60 88 37 45  
Fax 01 64 96 30 15  
[fogexia-corbeil@fogexia.fr](mailto:fogexia-corbeil@fogexia.fr)

1, rue de la Loge aux Bergers  
BP 11  
77820 Le Châtelet-en-Brie Cedex  
Tél. 01 60 69 40 23  
Fax 01 60 66 53 21  
[fogexia-lechatelet@fogexia.fr](mailto:fogexia-lechatelet@fogexia.fr)

**THERAPIE ENERGETIQUE**  
Equilibre du mental et du physique. Bien-être

**Nicole WAGHEMAEKER**  
Tél. 01 60 86 03 81  
06 77 55 25 24

Se déplace sur  
rendez-vous\*

[nwaghemaeker@hotmail.fr](mailto:nwaghemaeker@hotmail.fr)

\* sur Villabé et  
ses environs



**MAUD MARIN**  
Famille fondée en 1877

FUNÉRARIUM - POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE  
CONTRAT D'OBSÈQUES - CRÉMATION  
AGENCE DE CORBEIL-ESSONNES

104, boulevard de Fontainebleau - RN7 - Tél. 01 64 96 19 19  
Fax 01 64 96 74 53 - email : [amarin@nerim.fr](mailto:amarin@nerim.fr)

AGENCE DE MENNECY

46, boulevard Charles de Gaulle - RN 191 - Tél. 01 64 57 23 00

25 au  
31 octobre  
2010

Evry Centre Essonne/Kayes

# 20 ans de coopération décentralisée

et 50 ans  
d'indépendances  
africaines

**Salif Keita et Youssou NDour** en concert,  
colloque, débats, lectures publiques, cinéma, ateliers conte  
et peinture, expositions photos, artisanat africain.

Informations au 01 69 91 57 27 et sur [www.agglo-evry.fr](http://www.agglo-evry.fr)

Fondation  
Orange



JCDecaux



AGGLOMERATION  
EVRY  
CENTRE  
ESSONNE